



Le mode d'emploi

Sortir en Valois est un concept lancé par la Communauté de Communes du Pays de Valois et l'Office de Tourisme du Pays de Valois, **une façon moderne, dynamique et économique de communiquer sur tous les événements culturels et festifs du Valois.**

Il est à disposition des communes et associations pour relayer la communication de leurs manifestations culturelles sur Internet (www.sortirenvalois.fr).

Pour communiquer sur *Sortir en Valois*, le mode d'emploi est simple puisqu'il suffit d'envoyer un courrier électronique (sortirenvalois@cc-paysdevalois.fr) à l'Office du Tourisme du Pays de Valois en y indiquant les informations suivantes :

1. Donnez un titre à votre événement ou manifestation.
2. Indiquez les informations pratiques :
 - lieu (adresse précise et coordonnées GPS pour la géolocalisation),
 - horaire,
 - tarif (ou gratuit),
 - coordonnées (téléphone, courrier électronique, site Internet).
3. Rédigez un texte de présentation, attractif et attrayant, avec 180 caractères maximum.
4. Choisissez un visuel (pas obligatoirement l'affiche) qui sera utilisé en largeur.

N'attendez pas le dernier moment ! Plus tôt l'événement sera visible sur Internet plus le relais de l'information vous sera utile...

Renseignements auprès du service Culturel de la CCPV au 03 44 88 05 15 et de l'Office de Tourisme du Pays de Valois au 03 44 59 03 97.

